Le Rouge Gorge

2019, L'humain d'abord !

PCF
SÉCTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français **septembre 2019**

Rares sont les moments comme celui que nous vivons où la civilisation s'est trouvée si près du précipice, sous le triple effet de la surexploitation des hommes, de la nature et de la course aux armements nucléaires.

La Fête de l'Humanité tombe donc à pic pour permettre à des centaines des milliers de voix de réclamer que l'argent des banques et des spéculateurs serve à créer des millions d'emplois pour la transition environnementale, pour une nouvelle société de partage et de progrès social. On ne peut laisser nos concitoyens enfermés dans de faux choix « Macron ou l'extrême droite », « La fin du mois ou la fin du monde » comme essaient de nous le faire croire tous les médias bien en cour. Répondre aux enjeux de la transition écologique, du combat contre les fractures sociales est incompatible avec ce système qui se sert des dettes d'Etat pour nourrir les fonds financiers et les banques. Plus largement, c'est contre l'attaque systématique contre le principe fondamental de solidarité, théorisée dans les hautes sphères de la Macronie, qu'il est urgent de se rassembler

La Fête de l'Humanité sera du 13 au 15 septembre le point de convergence de celles et ceux qui luttent pour construire une société nouvelle. Et ces luttes ne manquent pas en France ! Il y a celles et ceux défendent les urgences à l'hôpital, l'école, celles et ceux qui réclament plus de démocratie comme les gilets jaunes, ou les paysans en lutte contre le CETA , celles et ceux qui exigent un référendum avant toute décision de vente au privé des aéroports de Paris, celles et ceux qui refusent de voir la retraite par répartition être jetée aux oubliettes

Cette année encore, les communistes vont réussir le tour de force de faire de la Fête de l'Humanité la plus grande fête populaire de France, où vont se mêler pendant 3 jours, avec bonheur , la fraternité, la culture, les débats politiques, la musique, la gastronomie. Pour montrer qu'un autre monde est possible !

AU SOMMAIRE :

Page 2 : Les handicapés du centre des Courlis privés de transport par le département ?

Page 3 : la solidarité en actes des communistes

Page 4-5-6-7 : suppressions de postes aux PTT. Les parlementaires PCF interviennent… le Courrier cauchois les censure…

Page 8 : dividendes record en 2018 en pour les actionnaires du CAC 40

Page 9-10 : privatisation des aéroports de Paris : une pétition géante pour exiger un référendum national

L'AGENDA :

13-14-15 septembre : la fête de l'Huma. Cliquez ici pour voir le programme complet

SOLIDARITE AVEC LES COURLISIENS

Depuis quelques semaines, un scandale éclabousse Fécamp, un scandale où se mêlent le cynisme de la majorité de droite du département, l'incompétence d'une élue locale, également de droite, le tout sur le dos des plus vulnérables de nos concitoyens : les handicapés du centre des Courlis

Le Centre d'activité de jour Les Courlis accueille 49 adultes handicapés dont 26 extérieurs à Fécamp, qui avaient jusqu'à présent recours à un dispositif de transport collectif mis en place par l'ancienne municipalité de gauche de Fécamp, grâce à une convention entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et l'Association des Parents de Personnes Handicapées, la bien connue APAEI, avec le concours des Etablissements Publics Médico-Sociaux (EPMS) de Fécamp. Grâce à cette convention, les parents n'avaient que 4,35 € à régler pour amener leur jeunes handicapés au centre des Courlis

Dominique Tessier : un nom à rayer des listes lors des prochaines élections municipales

Les choses ont commencé à se dégrader lorsque l'APAEI a été absorbée, en 2015, par l'association Les Papillons Blancs de Rouen, l'Agence Régionale de Santé (ARS) exigeant alors de cette association qu'elle fasse augmenter le prix du transport à 8,70 €, pour faire des économies. Des économies réalisées sur le dos des handicapés… ce qui a été fait en 2018

Mais le coup le plus dur a été la dénonciation de la convention par l'Association des Papillons Blancs, à la demande du département de Seine-Maritime. Pour les courlisiens, c'est tout le système transport à bas prix des handicapés qui a alors volé en éclat. Et pour les EPMS de Fécamp, c'est un trou de 65 000 € qui a été creusé du jour au lendemain dans le budget des établissements publics médico-sociaux de Fécamp

Qu'a fait l'actuelle présidente du CCAS de Fécamp et adjointe à la mairie de Fécamp, Mme Dominique Tessier, pour trouver une solution ? Rien, ce qui n'étonnera plus grand monde à Fécamp. Et pour cause : au titre des nombreuses casquettes portées par cette élue de droite figurent également celles de conseillère départementale de Seine-Maritime, de membre de la Commission permanente du département, de la Commission action sociale, habitat, logement, politique de la ville de la Seine-Maritime, de la Commission éducation, jeunesse et sport (excusez du peu !!!). Or, à l'origine du mauvais coup dont vient d'être victime le centre des Courlis, se trouve un sordide imbroglio entre la Région normande et le département de Seine-Maritime, dirigés par les amis de droite de Mme Tessier. Pour bien comprendre ce sac de nœuds, il faut savoir que lors de la fusion entre la Haute et la Basse Normandie, c'est la Région qui a hérité de la compétence transport… mais pas de celle du transport des handicapés. Et depuis, Région et Département se renvoient la balle pour ne pas avoir à lâcher le moindre centime d'Euro. On comprend mieux, alors, le silence coupable de l'élue fécampoise Mme Tessier, manifestement désireuse de « couvrir » ses petits copains de droite

Pour l'instant, suite à la mobilisation des parents avec le soutien du collectif « Un médecin pour chacun », un répit a été obtenu, le dispositif actuel de transport des handicapés étant maintenu jusqu'au 31 décembre 2019. M. Jacques Louiset, le porte-parole du collectif « Un médecin pour chacun » a rencontré Mme Tessier pour exiger qu'elle comme le conseil départemental et la région règlent, sans plus tergiverser, ce problème qui traîne maintenant depuis 2018

Laissons le mot de la fin à la maman de l'un des handicapés de Fécamp : « Toute la vie, c'est déjà un combat d'avoir un enfant handicapé. Et on nous rajoute toujours des obstacles. C'est sans fin ». Les parents ont mis sur pied un collectif pour exiger que CCAS, département et région arrêtent de se renvoyer la balle et trouvent une solution pour que soit pris en charge le transport de leurs handicapés. Une pétition est en ligne que les communistes vous invitent à signer et à partager autour de vous

RENTREE : LA SOLIDARITE EN ACTES DES COMMUNISTES

En Seine-Saint-Denis, le PCF vend des fournitures scolaires à prix cassés !

Pour remplir les cartables à moindres frais, sept sections du Parti communiste viennent d'organiser une vente à prix cassés.

Dans le sous-sol de la fédération du Parti Communiste de Seine-Saint-Denis à Pantin, on s'active, ce lundi, pour remplir les cartons. À l'intérieur : des gommes, des tubes de colle et des feuilles doubles. *« Tout ce qu'il faut pour remplir une trousse, ou un cartable »,* glisse Laurent Jamet, trésorier de la fédération départementale du PCF. C'est la première fois que le PCF organise une vente d'une telle ampleur, dans simultanément 7 communes du département

« Les gens sont au centime près »

« Indispensable », selon ses militants qui dénoncent la baisse du pouvoir d'achat des familles les plus modestes. *« La réalité est la même pour tous les habitants de Seine-Saint-Denis, c'est la paupérisation. Les gens n'ont plus les moyens, ils sont au centime près »,* explique Mohamed Aïssani, chargé de la section de Bobigny du Parti Communiste.

C'est lui qui a lancé l'opération dans sa section, il y a quatre ans. *« Au début c'était artisanal, on faisait même de la collecte de fournitures devant les supermarchés. Maintenant on se fournit auprès d'une petite entreprise, et on revend les fournitures à prix coûtant. »*

Deux fois moins cher qu'en magasin

Des fournitures en moyenne deux fois moins chères qu'en grande surface. Une trousse complète pour 5 €, au lieu de 10 € dans le commerce. Et pas question de vendre des produits bas de gamme. Dans les cartons, les cahiers et les stylos sont tous « made in France ». *« Les gens ne veulent pas l'aumône, ils veulent accéder à des produits de qualité, une vraie qualité de vie »*, martèle le militant. En tout 390 trousses complètes ou encore 625 crayons de papiers étaient à vendre, avec la mise en place d'un système de précommandes sur Facebook, qui a plutôt bien fonctionné

LES PATATES A POLO

Comme l'année dernière, les communistes de Fécamp se sont cotisés pour louer une parcelle de terrain et y planter des pommes de terre.

La première récolte vient d'avoir lieu, avec l'aide de plusieurs chercheurs d'emplois en grande difficulté financière, qui ont ainsi pu profiter de ces tubercules péruviens importés en France par le Sieur Parmentier en 1772 afin de lutter contre les famines

Les communistes fécampois comptent renouveler et développer cette expérience de solidarité concrète au service des travailleurs en difficulté. Si vous êtes intéressés par cette opération de solidarité concrète, n'hésitez pas à nous contacter

SUPPRESSIONS DE POSTES AUX PTT

Mardi 3 septembre, les postiers de Fécamp et du Havre étaient en grève à l'appel de leurs syndicats Sud et CGT : la direction des PTT envisage de supprimer 19 postes, dont 4 à Fécamp dès le 10 septembre. La direction tente de rassurer « Oui, il y aura des changements dans les tournées, c'est lié avant tout au fait qu'à Fécamp le volume courrier dans la sacoche du facteur a diminué de 21 % cette année. Mais personne au Havre ou Fécamp ne va perdre son travail et personne ne va être contraint à une mobilité géographique ».

Le secrétaire départemental de la CGT, Bruno Venuat, n'est pas dupe : « La Poste se retranche derrière ce même argument depuis des années : le courrier diminue, nous le savons bien, mais notre travail aujourd'hui ne consiste plus seulement à distribuer le courrier. Nous sommes certains que cette réorganisation va avoir des incidences. Des gens qui avaient l'habitude d'avoir leur courrier le matin vont devoir attendre l'après-midi. Allez expliquer cela aux personnes âgées qui attendent leur quotidien ! Les effets de la réorganisation de La Poste seront ressentis par les habitants d'ici peu. Et pour les postiers, ceux qui seront touchés seront les contrats précaires, comme d'habitude. »

Pour l'avenir, la direction des PTT annonce la couleur : « dans certains pays d'Europe, le courrier est distribué un jour sur deux ! Effectivement, pour maintenir ce service, parce que le volume du courrier diminue et aussi parce que les facteurs ont obtenu de travailler cinq jours sur sept au lieu de six, les tournées vont être plus longues en temps même si réduites en nombre. »

D'ores et déjà, « une réorganisation du même type est prévue en décembre pour les postiers de Cany-Barville », a indiqué le secrétaire de la CGT. Interrogée, la direction a indiqué, dans la langue de bois dont elle est coutumière : « il y a un projet de rééquilibrage des tournées mais aucune modification n'est actée pour le moment. »

Les parlementaires communistes sont intervenus auprès de Bruno Lemaire, le ministre de l'économie pour dénoncer cette réorganisation des PTT. A cette occasion, le journal « Le Courrier Cauchois » s'est livré à une de ces manœuvres de désinformation lourdingue dont il a le secret « informant » ses lecteurs que « des parlementaires écrivent au ministre » en évitant soigneusement de dire qu'il s'agissait des parlementaires communistes et en réussissant le prodigieux tour de force de ne pas citer une seule fois leurs noms tout au long de l'article...

Afin de remédier à ce léger trou de mémoire du rédacteur en chef du Courrier Cauchois, le Rouge-Gorge se fait un plaisir de lui communiquer le nom de ces parlementaires : Céline Brulin, sénatrice, Sébastien Jumel, député de Dieppe, Jean-Paul Lecoq, député du havre, Hubert Wulfranc, député de Rouen, Et pour faire bonne mesure, nous joignons le scan de cet article bien gratiné du Courrier cauchois, qui valait son pesant de cacahouètes, ainsi que le courrier adressé par les parlementaires du PCF au ministre...

LE COURRIER CAUCHOIS DANS SES OEUVRES

Ou comment réussir à tartiner tout un article sur l'action des parlementaires communistes sans prononcer une seule fois le nom d'un de ces parlementaires ni le mot communiste. Comme en 1950… il faudrait que quelqu'un se dévoue pour annoncer au « Courrier Cauchois », avec ménagement pour atténuer la violence du choc psychologique, que la guerre froide est terminée depuis plus de 30 ans et que ce genre d'opération de désinformation fait rigoler tout le monde en 2019...

Des parlementaires écrivent au ministre

La Poste: rentrée compliquée

« Nous souhaitons vous alerter, en votre qualité de représentant de l'Etat actionnaire au sein du groupe La Poste et autorité de tutelles des activités postales, de la dégradation rapide de la qualité du service public postal rendu à la population de Seine-Maritime ». C'est le début de la lettre que les députés et sénateurs seinomarins ont adressé à Bruno Lemaire, ministre de l'Economie et des Finances. Dans ce texte, les parlementaires listent les lieux où *« la nouvelle organisation du travail* [de La Poste] *génère de très nombreux dysfonctionnements »* qui, selon les signataires, exaspèrent les élus et leurs administrés. *« Les maires de* ***Notre Dame-de-Bondeville*** *et* ***Le Houlme****, dans la vallée du Cailly, s'insurgent contre la fermeture du bureau de Notre Dame-de-Bondeville l'après-midi »*, écrivent-ils.

« Ces deux communes se trouvent dans une zone où la densité de présence postale est déjà importante », répond-on à La Poste. *« Le bureau de Maromme, par exemple, n'est qu'à 800 mètres de celui de Notre-Dame-de-Bondeville »*. L'établissement public dit avoir enregistré dans cette dernière commune *« une activité réelle hebdomadaire de 17 heures »* quand les locaux *« sont ouverts 29 heures par semaine »*. Dans un premier temps, une ouverture de 18 heures par semaine, le matin du lundi au vendredi, avait été programmée. La Poste a revu sa copie en proposant d'ouvrir les lundis et mardis après-midi. L'organisation est toujours en négociation avec les élus locaux.

Au Houlme, c'est une baisse de 53 % de l'activité qui a été constatée entre 2012 et 2018, selon la direction normande. La solution du facteur guichetier a été retenue. L'agent qui a effectué la tournée dans le centre-bourg le matin se voit confier l'accueil des usagers l'après-midi. Cette option engendre forcément une réduction des horaires d'ouverture au public.

« A ***Fécamp****, les agents de La Poste contestent également les réorganisations majeures annoncées par la direction pour le 10 septembre prochain* [mardi], *lesquelles se traduiront par la suppression de huit tournées de facteurs et d'une tournée dédiée aux entreprises, la suppression d'un poste de travail au guichet ainsi que de dix autres positions de travail imputables pour l'essentiel au transfert de la distribution des colis au Havre »*, indiquent les rédacteurs de la missive destinée à Bruno Lemaire.

Les responsables du Groupe contestent, eux, les chiffres avancés, estimant que l'addition a été gonflée. Cependant, ils justifient la nouvelle organisation : *« Le flux du courrier s'est réduit de 21 % en un an »* dans la cité des Terre-Neuvas. Les départs en retraite n'ont pas été compensés. Les tournées ont été allongées. Mais un rythme de cinq jours sur sept, au lieu de six, a été adopté.

Aucune mesure de mobilité géographique n'a été mise en place malgré la délocalisation des colis, au Havre, vers Coliposte, l'opérateur chargé de la livraison des colis de moins de 30 kg au domicile des particuliers ou à une adresse de leur choix. *« Les postiers concernés gardent un emploi sur site »*, insiste-t-on à La Poste.

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Notre e-mail

rougegorge@pcf-fecamp.fr

Pour suivre l'action des élus Communistes

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Monsieur Bruno Lemaire
Ministre de l'économie et des finances
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Réf. FG/JT/HW/JPL/SJ/CB

Objet : dégradation du service public postal rendu en Seine-Maritime

Sotteville-lès-Rouen, le 23/08/2019

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous alerter, en votre qualité de représentant de l'Etat actionnaire au sein du groupe La Poste et autorité de tutelle des activités postales, de la dégradation rapide de la qualité du service public postal rendu à la population de Seine-Maritime.

Si cette dégradation est perceptible depuis plusieurs années, du fait notamment des fermetures et des réductions des horaires d'ouverture des bureaux de poste de plein exercice, ou encore du fait des suppressions d'emplois de facteurs qui accompagnent les incessantes réorganisations de tournées de distribution du courrier, force est de constater une accélération du mouvement ces dernières semaines dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du temps de travail des agents.

Outre l'introduction d'une pause méridienne de 45 minutes qui allongent mécaniquement le temps de distribution du courrier, cette nouvelle organisation est basée sur une dissociation de l'opération de tri du courrier, confiée dorénavant à des agents dont c'est la seule mission, travaillant le plus souvent sur des plateformes industrielles de courrier, de celle de la distribution confiée à des facteurs dont se serait la seule tache, exposant ces derniers toute la journée de travail aux aléas climatiques.

Dans les faits, la mise en place de cette nouvelle organisation du travail ces dernières semaines génère de très nombreux dysfonctionnements qui exaspèrent la population et les élus locaux.

Par exemple, sur les communes de Saint-Etienne-du-Rouvray et de Oissel-sur-Seine, des abonnés à la presse quotidienne n'ont pas reçu leurs journaux en temps et en heure pendant près de trois semaines et des courriers prioritaires ont mis plus d'une semaine être distribués.

Aux mêmes causes les mêmes effets, les maires de Notre-Dame-de-Bondeville et du Houlme, dans la vallée du Cailly, s'insurgent contre la fermeture du bureau de Notre-Dame-de-Bondeville l'après-midi ainsi que de la dégradation du service rendu à la population du fait de cette nouvelle organisation.

Il en va de même à Petit-Couronne où le maire dénonce la décision de La Poste de délocaliser les boites postales du bureau de poste de sa ville dans le bureau d'une autre ville ainsi que le transfert du tri du courrier sur la plateforme industrielle de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Au Havre, où les bureaux de poste des Gobelins et du port sont fermés au profit de points poste chez les commerçants, les facteurs se sont mis en grève en juin dernier pour dénoncer la mise en œuvre prochaine de la nouvelle organisation du travail pour les raisons évoquées précédemment ainsi que le recours, aujourd'hui majoritaire, à la sous-traitance pour la distribution des colis, synonyme de dégradation du service au regard des objectifs de distribution assignés à ces entreprises, lesquels sont souvent intenables ce qui incitent les chauffeurs-livreurs à prendre des libertés avec les règles élémentaires de la profession.

A Fécamp, encore, les agents de La Poste contestent également les réorganisations majeures annoncées par la direction pour le 10 septembre prochain, lesquelles se traduiront par la suppression de 8 tournées de facteurs et d'une tournée dédiée aux entreprises, la suppression d'une position de travail au guichet, ainsi que de 10 autres positions de travail imputables pour l'essentiel au transfert de la distribution des colis à agence du Havre évoquée précédemment.

Les pétitions à l'instigation des élus locaux, des organisations syndicales et des usagers de La Poste essaiment un peu partout en Seine-Maritime, pour exiger le maintien d'un service public postal de qualité, tant en termes de maillage territorial que du niveau de la prestation, notamment la distribution du courrier et de la presse quotidienne en temps et en heure.

Les organisations syndicales représentatives du personnel affirment que la direction régionale de La Poste n'a jamais eu la volonté de négocier réellement cette réorganisation majeure décidée par la direction nationale. Elles arguent ainsi que les instances représentatives, notamment de CHSCT, sont ignorés depuis le début du processus.

Il en est de même pour les élus locaux auxquels sont imposées le plus souvent des décisions unilatérales, si ce n'est lorsque la direction régionale de La Poste les sollicite pour financer son désengagement dans le cadre de la création d'agences postales communales ou de maisons de services au public.

Malgré les communiqués successifs de la direction régionale de La Poste, qui minimisent systématiquement la réalité des dysfonctionnements, force est de constater que les missions de service public confiées à l'entreprise sont de plus en plus mal assurées du fait des suppressions massives d'emplois.

La hausse soutenue des tarifs postaux appliqués ces dernières années, ainsi que l'accroissement du chiffre d'affaires lié à l'activité colis, compensent la baisse du trafic courrier et permet à l'entreprise de réaliser des bénéfices.

Aussi, les usagers de La Poste, particuliers, associations, collectivités locales et entreprises sont légitimement fondés à exiger de La Poste qu'elle respecte ses engagements contractualisés avec l'Etat, en termes de missions de service public.

L'Etat doit exiger du groupe La Poste dont il est l'actionnaire majoritaire, de réunir les moyens nécessaires pour assurer une distribution quotidienne optimale du courrier et de la presse sur l'ensemble du territoire national, et dans notre cas d'espèce, en Seine-Maritime où l'expérimentation de la nouvelle organisation du travail s'avère particulièrement dysfonctionnelle.

Par conséquent, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de prendre l'attache du président du groupe La Poste afin que l'entreprise prenne les dispositions, qui selon nous, passent en premier lieu par l'affectation durable de moyens humains supplémentaires au sein du réseau de distribution de proximité, pour mettre un terme au naufrage du service public postal dans notre département.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Hubert Wulfranc
Député de Seine-Maritime

Permanence Parlementaire du Député
Hubert Wulfranc
99 avenue Jean Jaurès
76300 Sotteville lès Rouen
02 27 08 87 70
hubert.wulfranc@laposte.net

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime

Permanence Parlementaire du Député
Jean-Paul Lecoq
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
02 32 92 59 11
jplecoq-6vge@wanadoo.fr

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime

Permanence Parlementaire du Député
Sébastien Jumel
36 quai Duquesne
BP 30071
76200 Dieppe
02 35 85 14 16
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr

Céline Brulin
Sénatrice de la Seine-Maritime

Céline Brulin
Sénatrice
33 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
02 35 07 89 80
c.brulin@senat.fr

Ce courrier est adressé en copie à Monsieur Philippe Wahl, président du groupe La Poste

Ce courrier est adressé en copie à Madame Florence Pavageau, déléguée régionale Normandie du groupe La Poste

DIVIDENDES : LA FOIRE AU FRIC

« Là où il y a de la gêne… »

L'indécence du monde de la finance n'a plus de limites : d'avril à juin 2019, les 1 200 plus grandes entreprises mondiales cotées en bourse ont versé le montant historique de 513,8 milliards de dollars (463 milliards d'euros) de dividendes à leurs actionnaires, selon l'étude publiée, lundi 19 août, par l'observatoire de la société de gestion Janus Henderson.

Sur l'ensemble de 2019, ces groupes devraient distribuer à leurs actionnaires un montant record, estimé à 1 430 milliards de dollars.

Non seulement la France n'échappe pas à cette orgie d'argent, avec une hausse de 12,8 % des dividendes versés par les entreprises cotées au CAC 40, mais notre pays est devenu le 2ème pays le plus généreux au monde avec ses actionnaires, après les USA, contrastant avec les autres pays européens : « La croissance de l'Europe a été à la traîne par rapport au reste du monde au cours des dernières années (…), du fait, notamment, de la faiblesse de l'euro », relève l'observatoire. La France fait donc figure de bien triste exception : « De loin, la France est le plus grand payeur de dividendes en Europe, elle a vu leurs montants atteindre 51 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre, un nouveau niveau historique », assure l'étude. Les trois quarts des sociétés françaises prises en compte par l'étude ont augmenté leurs versements par rapport à l'an dernier. Seul EDF les a baissés.

« Au détriment des salaires et des investissements »

Pour Pascal Quiry, professeur à HEC et coauteur du Vernimmen, la bible de la finance d'entreprise, ce n'est pas une surprise : « La capitalisation des grandes entreprises françaises est bien supérieure à celles des allemandes, en Europe. De ce fait, il n'est pas étonnant qu'elles dégagent, en volume, le plus de dividendes. » Parmi les groupes les plus généreux figurent Total, Sanofi, BNP Paribas, LVMH, Hermès, Kering ou L'Oréal. Selon La Lettre Vernimmen, les entreprises du CAC 40 ont reversé, en 2018, 46 % de leurs bénéfices à leurs actionnaires.
Si ces données réjouissent la presse patronale, comme le journal Les Echos, « Les géants du CAC 40 ont enfin tourné la page de la crise financière », note le journal les Échos. Elles font grincer les dents des organisations altermondialistes et des communistes pour qui « ces dividendes gigantesques sont versés au détriment des salaires et des investissements, notamment dans la transition énergétique ». Ces données illustrent « les politiques qu'il faut transformer aujourd'hui pour financer l'intérêt général plutôt que rémunérer les actionnaires », a confié à l'AFP Maxime Combes, membre d'Attac.

Pour celles et ceux qui se battent pour que les Urgences des hôpitaux aient les moyens de faire face à leur mission, pour les communes qui viennent de perdre une classe, pour toutes celles et ceux qui tirent le diable par la queue dès le 20 de chaque mois, cette orgie d'argent des grands groupes capitalistes a un goût bien amer

Ecole : les mauvais coups de l'été

La torpeur estivale est une période propice aux mauvais coups, notamment de la part de Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education Nationale. L'été 2019 n'aura pas failli à cette règle. Les Loges ne compteront plus que 2 classes au lieu de 3, le recours lancé par les mairies des Loges, de Vattetôt et de Gerville ayant été rejeté. Ganzeville ne comptera désormais plus qu'une classe unique. Les lecteurs du Rouge-Gorge se souviennent comment, l'an passé, les parents d'élèves avaient réussi à obliger Jean-Marie Crochemore, le très réactionnaire maire de Ganzeville, à se mouiller pour défendre l 'école. Les parents avaient notamment réussi plusieurs coups d'éclats comme la publication d'une fausse annonce de vente de l'école ou la mise en ligne d'un clip vidéo. Mais cet été, le rectorat est revenu à la charge et à, cette fois, réussi son coup. Même scénario à Criquebeuf, où le Rectorat , après son échec de 2018, lorsque la mairie avait obtenu gain de cause auprès du tribunal. Il en aura été autrement cette année, hélas.

A chaque fois, ce sont les conditions de travail des élèves et des enseignants qui se trouvent dégradées. Pour ces derniers, tout va bien côté rémunérations puisque Jean-Michel Blanquer vient d'augmenter leurs salaires de 83 centimes par jour, comme vient de le calculer Ian Brossat

MON RIP, MA BATAILLE

D'ici à Mars 2020, il faut réunir 4 717 396 signatures pour qu'un Référendum d'Initiative Populaire (RIP) national soit déclenché pour décider du sort des Aéroports de Paris, que le gouvernement souhaite privatiser sans consulter les Françaises et les Français. Le 19 juin, un meeting a réuni des parlementaires des groupes PCF, LFI, LR, Libertés et Territoires. Ce dépassement du clivage droite-gauche témoigne de l'enjeu de ce combat. Pour le PCF, l'objectif de cet automne est de parvenir à franchir la barre du million de signataires à l'occasion de la fête de l'Humanité.

Des clics et des places publiques

Un peu partout en France, des collectifs se sont formés pour animer cette campagne d'un genre nouveau : constitution de « bureaux de vote de rue », débats publics, tracts, tous les moyens sont bons pour appeler la population à se mobiliser. Par exemple, le député PCF de Saint Denis va tenir 2 permanences par semaine pour aider les citoyens à signer la pétition électronique.

Ouvrir la mairie pour aider nos concitoyens

Les communistes de Fécamp demandent à ce que la mairie de Fécamp fasse comme bon nombre d'autres mairies en France et ouvre ses portes plusieurs fois par semaine pour aider les personnes sans accès à l'internet à se connecter au site gouvernemental chargé du RIP

Les gens ont leur mot à dire

La question est finalement assez simple : voulez-vous que les aéroports de Paris soient privatisés, comme le furent, voici quelques décennies, les autoroutes ? Voulez-vous ou pas que ce soit le secteur privé qui assure la gestion économique et sociale de la plus grande plateforme aéroportuaire d'Europe ? Voulez-vous ou pas que ce soit le secteur privé qui soit chargé d'assurer la politique environnementale des aéroports parisiens ? Pour les communistes, il est impensable que de telles questions puissent se traiter dans le secret des cabinets ministériels. Les Français doivent être consultés

Pour vous aider à signer la pétition exigeant un référendum, un tuto est à votre disposition

ILS SONT JURISTE, AVOCAT, DÉVELOPPEUR WEB... ILS MILITENT POUR LE RIP

Venus d'horizons et de métiers différents, ils n'hésitent pas à mettre leurs compétences au service du combat en faveur du référendum. Pour l'« HD », Ils témoignent de cet engagement.

DAVID LIBEAU,

23 ANS, DÉVELOPPEUR WEB, AUTEUR DE RIP LE COMPTEUR (HTTPS://DAV.LI/RIP-LE-COMPTEUR)

J'ai fait des études dans le développement Web et la conception de jeux que je viens de terminer. Je suis aussi développeur indépendant. Au départ, je voulais faire mon propre comptage pour vérifier les chiffres donnés par le ministère de l'Intérieur. Il s'est avéré que le ministère ne donnait pas de comptage quotidien. J'ai choisi de créer un compteur collaboratif : des bénévoles visitent chaque jour la liste publique des soutiens et, grâce à une extension préalablement installée sur leurs navigateurs, le nombre de signatures est compté automatiquement et transmis à mon site Web. Le comptage est assez fastidieux car la liste des signatures est divisée en 676 pages ! Il faut noter que techniquement le ministère pourrait fournir une liste sans la diviser : c'était d'ailleurs le cas fin juin. D'une manière générale, je pense que le site Web fourni par l'Intérieur pour ce référendum est de piètre qualité. Même la liste actuellement en ligne est incomplète. En effet, si un signataire a un nom dont l'une des deux premières lettres possède un accent (par exemple « Tétard ») ou que son nom ne comporte qu'une seule lettre, alors il ne sera pas listé. Exemple assez cocasse, si le secrétaire d'État chargé du numérique, Cédric O, signait, il ne serait pas listé. J'ai déposé une réclamation pour signaler les divers problèmes que j'ai notés. J'ai également écrit à la députée Paula Forteza car celle-ci est au fait sur les questions de transparence et de données ouvertes. Elle avait demandé que les contributions du grand débat soient publiées en données ouvertes. Pourquoi ne pas faire de même pour ce RIP ? C'est ce que je lui ai suggéré : que l'Intérieur publie une liste anonymisée en données ouvertes et permette la consultation de la liste complète en préfecture.

PAUL CASSIA,

PROFESSEUR DE DROIT À L'UNIVERSITÉ PARIS-I-PANTHÉON-SORBONNE

En tant que juriste, je me suis intéressé aux privatisations de la FDJ ou encore des autoroutes, mais il s'agit de choix purement politiques et non contraints par la Constitution. En revanche, la volonté de privatiser ADP m'a paru contraire à la Constitution, et c'est pourquoi j'ai tenté d'alerter sur ce point dès janvier 2019 ; je me suis cependant trompé, car le Conseil constitutionnel a jugé qu'ADP ne constituait ni un monopole de fait, ni un service public national, même si sa décision du 16 mai 2019 est parfaitement critiquable. Avec cette privatisation, plus encore qu'avec les autres, l'État se tire une balle dans le pied et brade un bien commun, un patrimoine stratégique : ADP, c'est la plus importante frontière nationale. Sa superficie représente 2/3 de la ville de Paris : quasiment un département français dont on va confier le destin pour soixante-dix ans au privé. Je m'engage contre cette privatisation car c'est une folie économique, budgétaire, environnementale et stratégique. Elle n'emporte que des perspectives négatives. Ce combat est transpartisan, et même les libéraux ne trouvent aucun avantage à remplacer un quasi-monopole public par un quasi-monopole privé. On a déjà vu avec les dossiers Alstom, des autoroutes ou de l'aéroport de Toulouse à quel point le ministre Macron a été un très mauvais gestionnaire ; comme président de la République il aggrave, aujourd'hui, sous nos yeux de citoyens, à travers ADP, le mauvais cap qui a été le sien. Cette question d'ADP est à la fois juridique et citoyenne : « Voulez-vous avoir votre mot à dire sur une question majeure et un enjeu économique de votre pays ? » Au sujet du compteur des signatures, j'ai saisi le Conseil constitutionnel (CC) d'une réclamation le 15 juin : puisque, sur le site, figurent les noms, il est logique d'avoir le nombre. Je n'ai même pas eu un accusé de réception, et le ministère de l'Intérieur filtre les réclamations adressées au CC : c'est une violation de la séparation des pouvoirs.)))